



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de fusion entre Renault et Fiat Chrysler

Question au Gouvernement n° 1979

Texte de la question

PROJET DE FUSION ENTRE RENAULT ET FIAT CHRYSLER

M. le président. La parole est à M. Olivier Marleix.

M. Olivier Marleix. Monsieur le ministre de l'économie, ma question porte sur le projet de fusion entre Renault et Fiat Chrysler. Cette fusion a, évidemment, des aspects séduisants : comment ne pas avoir envie de créer le numéro un mondial – compte tenu de l'alliance avec Nissan ? On voit bien, également, la complémentarité géographique que pourrait avoir cette alliance.

Malheureusement, nous avons de quoi être échaudés par la politique de fusions-acquisitions chère au Président Macron. Je pense aujourd'hui aux salariés ex-Alstom de Belfort, devenus GE - General Electric - : ce qui était un « mariage entre égaux » tourne au fiasco social, puisqu'on est passé, en trois ans, de la promesse de créer 1 000 emplois à un plan social de 1 000 emplois. Le Président de la République peut, du reste, remercier son ancien collaborateur, M. Hugues Bellay, d'avoir attendu le lendemain des élections européennes pour faire cette annonce. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.)*

En toutes circonstances, même lorsqu'une fusion a du sens d'un point de vue industriel – et c'est peut-être le cas ici –, il y a toujours un revers de la médaille, qui se décline en un triptyque : réduction des effectifs, pression sur les salaires et pression sur les prix des sous-traitants.

Cette fusion pose déjà des questions très concrètes. D'abord, le siège social du nouvel ensemble sera aux Pays-Bas, pour échapper à la fiscalité française. Est-ce acceptable ? *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes GDR et FI.)*

M. Fabien Roussel. Fraude fiscale !

M. Olivier Marleix. On évoque déjà la suppression de 20 % du nombre des plateformes de production. Renault, c'est 50 000 emplois en France : comment comptez-vous protéger les sites industriels français ?

Dans le nouvel ensemble, la part de l'État sera ramenée de 15 % à 7,5 %. L'actionnaire de référence sera donc la famille Agnelli, avec 15 % : il y aura bien un numéro un et un numéro deux. On imagine ce que sera, à terme, ce mariage entre égaux sans un pacte d'actionnaires âprement négocié.

Je le répète, cette perspective a des aspects séduisants, mais vous ne pouvez pas, monsieur le ministre, vous contenter des éternels éléments de langage des communicants sur la création de champions, les mariages entre égaux et les pseudo- garanties de l'emploi.

Les Pays-Bas nous ont infligé une belle leçon, voilà quelques semaines, en nous montrant qu'un pays fiscalement libéral pouvait faire preuve de volontarisme, en montant au capital d'Air France. Jusqu'où le Gouvernement est-il prêt à aller pour garantir la sauvegarde des emplois industriels de Renault en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Fabien Di Filippo. Et de la vente à la découpe !

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, si vous connaissiez vos dossiers économiques (*Protestations sur les bancs du groupe LR*), vous sauriez que les annonces faites par GE ce matin n'ont absolument rien à voir avec la décision prise par Emmanuel Macron en 2015, car les activités de turbines à gaz concernées sont, depuis 1999, la propriété de General Electric. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. menteur !

M. Bruno Le Maire, ministre. Mais, visiblement, l'économie et le libéralisme ne sont pas votre fort, ni celui des Républicains. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Fabien Di Filippo. 2,4 % à la primaire de la droite !

M. Maxime Minot. Restez humble !

M. Bruno Le Maire, ministre. Pour ce qui est du projet de fusion entre Renault et Fiat Chrysler,... (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. Du calme, je vous prie ! (*Mêmes mouvements.*) Veuillez continuer, monsieur le ministre. (*Mêmes mouvements.*) Chers collègues, veuillez laisser le ministre répondre à M. Marleix !

M. Bruno Le Maire, ministre. Mesdames et messieurs les Républicains, vous pouvez continuer à parler de résultats du passé qui ne concernent que moi, mais vous avez eu des résultats actuels qui vous concernent collectivement et qui devraient vous inviter à un peu plus de modestie et de retour sur vous-même ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Fabien Di Filippo. Le salaire de la trahison !

M. Bruno Le Maire, ministre. Je vous laisse à vos querelles de famille et je reviens au projet de fusion entre Renault et Fiat. Nous avons des défis technologiques considérables à relever en matière d'industrie automobile... (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR. – Bruit.*) ...mais puisque, visiblement, vous avez épuisé votre temps de parole à me hurler dessus, j'attendrai la prochaine question sur le sujet pour répondre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Vives protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Marleix](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1979

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2019](#)